



LUTTER CONTRE LES EXTRÉMISMES

Les manifestations de rejet de l'autre, l'intolérance, le racisme, le fanatisme, l'antisémitisme, la xénophobie restent malheureusement répandues et s'expriment notamment via les réseaux sociaux. Les propos haineux, y sont exprimés de manière de plus en plus décomplexée et ne peuvent rester impunis.

Le mouvement laïque affirme son attachement à la démocratie, à l'État de droit et au respect des droits humains fondamentaux. Il dénonce les idées véhiculées par les partis dont l'idéologie prône l'exclusion de groupes ou d'individus. Il condamne avec énergie les comportements racistes et antidémocratiques et défend une société juste, progressiste et solidaire, assurant à chacun la liberté de pensée et d'expression ainsi que l'égalité de tous devant la loi sans distinction de genre, d'origine, de culture ou de conviction.

Le mouvement laïque invite les responsables communaux et provinciaux à sensibiliser l'ensemble des citoyens, et en particulier les plus jeunes, au devoir de mémoire, au travail d'histoire et de vigilance, à la nécessité de dénoncer le révisionnisme et l'oubli, et d'éduquer à la citoyenneté.

Principes fondamentaux :

- Veiller à l'**intransigeance** face à l'intolérance, au racisme, au fanatisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie, au négationnisme et aux discriminations.
- Assurer le devoir de **mémoire** et la transmission du savoir.

Le Centre d'Action Laïque demande aux pouvoirs locaux de :

- Garantir la neutralité et l'impartialité des communes et provinces afin d'assurer le traitement égalitaire de tous les citoyens.
- Adhérer au réseau « **Territoires de la Mémoire** ».
- N'entretenir **aucun rapport** avec les élus des partis prônant le fanatisme, le rejet et l'exclusion de groupes ou d'individus et de ne participer, en aucun cas, à une coalition avec ces partis au sein des conseils communaux et provinciaux ni à leurs activités.
- Être attentifs à cultiver la nuance dans les débats et à ne pas développer une **rhétorique** populiste.
- Faire adopter une **charte de valeurs** qui reprend l'ensemble des valeurs démocratiques et fondamentales auxquelles la commune, la province et leurs administrations adhèrent tant à l'égard des citoyens qu'en leur sein.
- Favoriser les appels à projets mettant en valeur la citoyenneté et les valeurs d'égalité et de liberté.